COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021

Conseillers Municipaux Présents: Alain CARALP, Thierry CALMEL, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Laurence CHEROT, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, François BESSIERE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Marion MONTESINOS, Franck GIRBEAU

Conseillers Municipaux Absents représentés: Maryse LACOMBE a donné procuration à JeanéFrançois BOUSQUET, Pascal RIGATTIERI a donné procuration à Franck GIRBEAU

Secrétaire de Séance : Aurélie GRAND

* Approbation des procès-verbaux de la séance du 30 novembre 2020 et du 14 décembre 2020 Adopté à l'unanimité.

* Compte rendu des décisions du Maire

7 janvier : Vente de la case n°6 de cet équipement est accordée à M. et Mme GRAL Lionel et Valerie, domiciliés 4 rue des Jardins - 34440 COLOMBIERS, pour un montant de 1 000 €

11 janvier : Attribution du marché de travaux pour le terrassement et le gros œuvre du futur Centre Municipal de Santé, à l'entreprise ABELLO BATIMENT SAS, sis, 13 rue de Metz – 34310 CAPESTANG, pour un montant HT de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC

22 janvier : Vente de la concession n° 84 Carré 4 est accordée à Madame VOGEL Yvonne domiciliée, 4 avenue de la Jasse - 34440 COLOMBIERS pour un montant de 1 000 €

09 février : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre complète pour la requalification de la rue des écoles à ATELIERSITES, sis 8 rue Emile Zola – 34000 MONTPELLIER pour un montant HT de 36 000 €, soit 43 200 € TTC

I. ADMINISTRATION GENERALE

1. Convention de régie publicitaire et mise à disposition de mobilier urbain avec la SASU Médiaffiche Mise en place de 4 sucettes double face – durée du contrat 3 ans – adoptée à l'unanimité

Arrivée de Michel FAUGERES

2. Convention de servitudes de passage consentis à ENEDIS sur la parcelle B 1100 pour le passage d'une canalisation souterraine

Adopté à l'unanimité

3. Actualisation du tableau des effectifs

Suppression de :

- 1 poste d'attaché à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet

- 1 poste d'adjoint administration principal 2ème classe à temps complet
 - Création de :
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste d'Assistant de Conservation et du Patrimoine à temps complet

Adopté à l'unanimité

II – QUESTIONS FINANCIERES

- 4. Adoption des comptes de gestion 2020
 - a. Budget général approuvé à l'unanimité
 - b. Budget annexe: maison des jeunes approuvé à l'unanimité
 - c. Budget annexe : photovoltaïque approuvé à l'unanimité
 - d. Budget annexe : Centre municipal de santé approuvé à l'unanimité

5. Vote des comptes administratifs 2020

a. Budget général

Section de Fonctionnement

- . dépenses 1 772 293.55 €
- . recettes 2 570 882.71 €

soit un excédent de fonctionnement de 798 589.16 € pour l'année 2020.

<u>Section d'Investissement</u>

- . dépenses 2 963 612.17 €
- . recettes 3 625 753.00 € dont un excédent de 287 290.52 € de l'année 2019, soit un excédent d'investissement de 662 140.83 € pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

b. Budget annexe: maison des jeunes

<u>Section de Fonctionnement</u>

- . dépenses 398 075.51 € dont un déficit reporté de 6 921.66 € de l'année 2019,
- . recettes **399 053.35 €**

soit un excédent de fonctionnement de 977.84 € pour l'année 2020.

Section d'Investissement

- . dépenses 2 080.25 €
- . recettes 2 940.15 € dont un excédent reporté de 1 795.03 € de l'année 2019, soit un excédent d'investissement de 859.90 € pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

c. Budget annexe: photovoltaïque

<u>Section de Fonctionnement</u>

- . dépenses 8 879.26 € dont un déficit d'exécution de 28.35 € de l'année 2019,
- . recettes 8 822.51 €

soit un déficit de fonctionnement de 56.75 € pour l'année 2020.

Section d'Investissement

- . dépenses 1 209.24 €
- . recettes 48 147.58 € dont un excédent de 43 737.80 € de l'année 2019,

soit un excédent d'investissement de 46 938.31 € pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

d. Budget annexe : Centre municipal de santé

<u>Section de Fonctionnement</u>

- . dépenses 2 145.17 €
- . recettes 2 145.17 €

Section d'Investissement

- . dépenses 11 037.07 €
- . recettes **néant**

soit un déficit d'investissement de 11 037.07 € pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

6. Affectation du résultat du budget général

. inscription au compte 1068 : 615 511.46 €

- . report de l'excédent de fonctionnement au compte 002 : 183 077.60 €
- . report de l'excédent d'Investissement au compte 001 : 662 140.83 €

Adopté à l'unanimité

7. Affectation du résultat du budget annexe « Maison des Jeunes »

. inscription au compte 1068 : 977.84 €

. report de l'excédent d'Investissement au compte 001 : 859.90 €

Adopté à l'unanimité

III. INTERCOMMUNALITE

8. Convention de mise à disposition de matériel avec la CC LA DOMITIENNE

Concerne le matériel à vocation éducative, en faveur du développement de l'action culturelle, et les actions éligibles sur sollicitation de la commune

Durée de la convention : jusqu'au 31 décembre 2026

Adopté à l'unanimité

9. Désignation des membres à la Commission d'Appel d'offres dans le cadre des groupements de commande

Membre titulaire : Thierry CALMEL Membre suppléant : François BESSIERE

Adopté à l'unanimité

10. Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de la Domitienne

Mise à disposition de l'espace d'accueil de la cave du château avec des services assurés antérieurement par la commune : vente des œuvres exposées, gestion de la visite de la cave, réservation des repas lors des manifestations, ventes de jetons de douches et disques de stationnement

Adopté à l'unanimité

IV. INFORMATIONS DIVERSES

11. **Présentation de l'état des indemnités des élus –** instauré par la loi dite « engagement et proximité (loi du 27 décembre 2019)

Nom	Indemnités brutes perçues au titre		
et prénom de l'élu	du mandat concerné		
	Indemnités de	Remboursements	
	fonction	de frais (kilométriques,	Avantages en
	perçues (en brut)	repas, séjour,)	nature
BARBE FABIENNE	2 743		
BESSIERE FRANCOIS	1 669		
BOUSQUET JEAN-FRANCOIS	4 513	118,32	
CALMEL THIERRY	5 268		
CARALP ALAIN	12 582		
CHEROT LAURENCE	2 743		
CORBIERE ODILE	6 283		
FABRE BERNARD	1 829		
FAUGERES MICHEL	2 743		
GIOVANNONI EMMANUELLE	1 669		
GOUZILLE BERNADETTE	5 167		
GRAND AURELIE	2 743		
LACOMBE MARYSE	5 268		
MIRALLES GUY	1 829		
POLAT ERHAN	698		
PUJOL THIERRY	4 513		
RUIZ ANTOINE	2 743		

Affiché et Publié Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales Fait à Colombiers, le 17 mars 2021 Monsieur le Maire Alain CARALP